



Responsable travaux d'étude : Benoît CHAYÉ	N° ETUDE : 2022	CLASSEMENT : 2022	DATE : 2022	Directeur Signataire : Amalou EL KHAYAT
Responsable travaux : Benoît CHAYÉ	AMENAGEMENT (N°) : 2022	AMENAGEMENT (N°) : 2022	AMENAGEMENT (N°) : 2022	Chargé de service adjoint territorial : Benoît TRAVAILLET
Projeteur : Thierry DEHOUVE	AMENAGEMENT (N°) : 2022	AMENAGEMENT (N°) : 2022	AMENAGEMENT (N°) : 2022	Chef de Service : Laurine BOUSSET

Ce projet est réalisé à partir de l'article de la loi du 17/08/2015 relative à la transition énergétique modifiant l'actuel L2213-1 du code général des collectivités territoriales, dans le cadre de l'urbanisme tactique.

Légende

- Plateau d'information
- Entrée/Sortie de Zone 30
- Elipse 30 pour les voies à 30km/h
- Elipse 50 pour les voies à 50km/h
- Voies Structurantes 50km/h
- Aménagement DSC existant
- Aménagement cyclables Projcté
- Périmètre de zone 30 Existante
- Limite de Commune
- Signalisation proposée pour les carrefours à 50km/h

Pas de changement de régime de priorité avec l'instauration de la priorité à droite.

